



Rhône

Réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 4 décembre à 20h30

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance ;
- 2) Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal du lundi 4 décembre 2023 ;
- 3) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du lundi 16 octobre 2023 ;
- 4) ADMINISTRATION GENERALE : signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Rhône pour la désignation d'un référent déontologue pour les élus ;
- 5) RESSOURCES HUMAINES : renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion du Rhône pour l'attribution de tickets restaurants pour les agents ;
- 6) RESSOURCES HUMAINES : attribution de chèques cadeaux pour les agents dans le cadre de l'action sociale ;
- 7) RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois ;
- 8) FINANCES : remboursement d'une caution versée par un locataire ;
- 9) VOIRIE : constitution d'une servitude d'implantation sur le domaine public ;
- 10) VOIRIE : signature d'un avenant à la convention de déneigement ;
- 11) SOCIAL : signature d'une convention avec l'OPAC du Rhône pour la gestion en flux des réservations de logements sociaux ;
- 12) SOCIAL : signature d'une convention avec Alliade Habitat pour la gestion en flux des réservations de logements sociaux ;
- 13) ENFANCE-JEUNESSE : participation financière de la commune d'Eveux pour la prise en charge des repas du centre de loisirs pour l'année 2022 ;
- 14) ENFANCE-JEUNESSE : participation financière de la commune d'Eveux pour l'entretien des locaux utilisés par le centre de loisirs pour l'année 2022 ;
- 15) ENVIRONNEMENT : présentation du rapport annuel sur les déchets pour l'année 2022 ;
- 16) CCPA : intégration de la compétence « culture » dans les statuts de la CCPA selon les critères proposés ;
- 17) Décisions et informations du Maire ;
- 18) Informations relatives aux activités de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle et des Syndicats ;
- 19) Comptes-rendus des commissions municipales.